Municipalité de Saint-Jacques

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE MONTCALM
MUNICIPALITÉ DE SAINT-JACQUES

AVIS PUBLIC

ADRESSÉ À L'ENSEMBLE DES CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JACQUES

AVIS PUBLIC EST DONNÉ CONCERNANT LE RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JACQUES :

QU'en conformité avec l'article 73 de la *Loi sur la fiscalité municipale*, le sommaire du rôle d'évaluation pour l'exercice 2023 a été déposé en date du 14 septembre 2022 au bureau de la Municipalité de Saint Jacques (16, rue Maréchal, Saint-Jacques (Québec) J0K 2R0) et que toute personne peut en prendre connaissance à mon bureau, durant les heures d'affaires régulières.

QUE le rôle d'évaluation en est à la deuxième année du rôle triennal 2022-2023-2024 pour l'exercice financier 2023.

DONNÉ À SAINT-JACQUES, CE 20E JOUR DE SEPTEMBRE 2022.

Josée Favreau, OMA, g.m.a.
Directrice générale et greffière-trésorière